

« MONDIALISATION, LANGUES ET POLITIQUES LINGUISTIQUES »

Louis-Jean Calvet

Professeur de sociolinguistique à l'Université de Provence (Aix-Marseille 1), France et
expert de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie

On parle beaucoup de la mondialisation et, depuis la réunion de l'OMC à Seattle, elle est devenue un enjeu médiatisé: on est pour, on est contre, on la combat, on la défend. Les uns évoquent la "malbouffe" et les dangers de "Mcdonaldisation", les autres les lois du marché... Or cette mondialisation a un versant linguistique, symbolisé par la domination mondiale de l'anglais, qui est à la fois une réalité mesurable et l'objet de discours critiques ou laudateurs. Dans un premier temps, on présentera ce versant linguistique de la mondialisation dans les termes du modèle gravitationnel (Calvet 1999), puis on analysera les réactions à cette mondialisation linguistique pour enfin présenter les embryons d'une stratégie qui semble se dessiner aujourd'hui dans la Francophonie pour tenter de lutter contre la mondialisation linguistique.

1. Le modèle gravitationnel

Le cadre de l'approche écolinguistique développée dans un ouvrage récent (Calvet 1999) permettra de modéliser la situation mondiale des langues.

Précisons avant tout que le mot *écologie* n'est pas à prendre ici en son sens figuré, politique ("défense de l'environnement, et pour ce qui nous concerne défense des langues") mais en son sens propre, "science de l'habitat".

Par ailleurs, rappelons brièvement la façon dont les différents niveaux de la vie sont présentés en écologie, comme une série d'enchâssements: l'organisme le plus simple, la cellule, puis les organismes pluricellulaires qui se constituent en colonies ou en sociétés, puis en populations (regroupement des individus d'une même espèce) regroupées en communautés biologiques ou biocénoses. On distingue ensuite le milieu dans lequel est installée une biocénose, le biotope, puis l'écosystème ou ensemble de biotopes et enfin l'écosphère, ensemble des écosystèmes de la planète. L'écologie étudie les niveaux supérieurs de cet enchâssement, qui vont des populations à l'écosphère.

La métaphore écolinguistique suppose, de la même façon, différents niveaux d'analyse. Le niveau supérieur est celui de l'organisation mondiale des rapports entre les langues. Pour le décrire, on utilise un modèle fondé sur le fait que les langues sont reliées entre elles par des

bilingues et que le système des bilinguismes, leur étagement, nous permet de présenter leurs relations en termes gravitationnels. Autour d'une langue hypercentrale (l'anglais) gravitent ainsi une dizaine de langues super-centrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le hindi, le malais, etc.) autour desquelles gravitent cent à deux cents langues centrales qui sont à leur tour le pivot de la gravitation de quatre à cinq mille langues périphériques.

A chacun des niveaux de ce système peuvent se manifester deux tendances, l'une vers un bilinguisme "horizontal" (acquisition une langue de même niveau que la sienne) et l'autre vers un bilinguisme "vertical" (acquisition une langue de niveau supérieur), ces deux tendances étant, nous l'avons dit, le ciment du modèle.

Cette organisation en quelque sorte statistique des langues du monde se vérifie pratiquement chaque jour. Un bilingue arabe/kabyle en Algérie est dans 99% des cas de première langue kabyle, un bilingue bambara/français au Mali est toujours de première langue bambara, un bilingue breton/français a toujours le breton pour première langue, etc. Les exemples pourraient se multiplier à l'infini, mais ceux-ci suffisent pour nous montrer que le ciment de cette organisation gravitationnelle témoigne de rapports de force. Les cas mentionnés ci-dessus sont le témoignage des traces de la colonisation du Maghreb par les Arabes, des traces de la colonisation du Soudan par les Français et de la constitution de la France sur un modèle jacobin.

L'organisation mondiale des rapports entre les langues dont veut rendre compte le modèle gravitationnel est en quelque sorte une photographie d'un processus mouvant de rapports de force. L'anglais en est aujourd'hui le pivot, la langue hypercentrale, mais il va de soi que cette situation peut évoluer et qu'une autre langue peut, dans l'avenir, prendre cette place.

2. Le discours PLC

Cette présentation de la situation linguistique du monde, fondée sur le modèle gravitationnel, se veut donc purement descriptive. Mais, de la même façon que la mondialisation est l'objet de nombreuses critiques, cette situation catalyse des discours qui vont de la dénonciation de la domination de l'anglais à la défense des langues minoritaires ou du plurilinguisme en passant par la défense du français (ou de l'espagnol, ou du chinois...). Faut-il être pour ou contre la domination de l'anglais? Faut-il défendre la francophonie? Faut-il promouvoir ou protéger le corse, le guarani ou le bambara? Jusqu'où peuvent ou doivent aller les politiques linguistiques de protection des langues? Est-il possible de maintenir en survie, par une sorte d'acharnement thérapeutique ou de mise sous perfusion, des formes linguistiques abandonnées par leurs locuteurs?

Il paraît impossible de répondre à ces questions sans préciser au préalable un critère de pertinence. Défendre ou promouvoir pourquoi, et pour quoi faire? Nous partirons du principe que les langues, produit de la pratique sociale, sont au service des hommes, et non pas l'inverse, et que pour décider de défendre, protéger ou combattre une langue il faut d'abord savoir quelle est son utilité pour ses locuteurs, quelle est sa fonction sociale. Pour savoir s'il faut laisser les choses telles qu'elles sont ou s'il faut tenter de les aménager, il nous faut donc nous interroger sur les besoins linguistiques des gens et sur les fonctions sociales des langues qu'ils utilisent: la gestion politique des langues passe par l'analyse de leurs fonctions pratiques et/ou symboliques.

Aux antipodes de l'approche pragmatique suggérée, on trouve face à la mondialisation linguistique des discours épilinguistiques et des réactions fondés sur l'ensemble d'affirmations que l'on pourrait appeler le Discours Politico-Linguistiquement Correct ou discours PLC. Celui-ci se présente comme une suite de principes à prétention universelle sur lesquels se fonde une sorte d'éthique de la profession du linguiste. En voici un petit florilège:

- Toutes les langues sont égales
 - Toutes les langues (au prix pour certaines d'un travail néologique) peuvent exprimer de la même façon tout le savoir humain
 - Toutes les langues doivent être écrites
 - Les langues minoritaires ont droit à une reconnaissance officielle
 - Les langues, éléments du patrimoine ou espèces menacées, doivent être protégées, au même titre que les baleines ou les bébés phoques
 - Les locuteurs ont droit à un enseignement dans leurs langues premières
 - Perdre sa langue c'est perdre ses racines, sa culture
- etc.

Ces affirmations, qui ne sont pas nécessairement fausses, ou toutes fausses, rappellent cependant ce que Roland Barthes appelait le "ce-qui-va-de-soi", la doxa. Elles constituent peut-être de "fausses évidences", du culturel transformé en naturel et il nous faudrait les interroger d'un point de vue affichant clairement son critère de pertinence. Pour ce qui concerne par exemple les pays africains, des propositions du type "toutes les langues doivent être écrites" ou "les locuteurs ont droit à un enseignement dans leurs langues premières" devraient être analysées du point de vue du rôle des langues dans le développement: est-ce que la transcription de toutes les langues africaines, leur introduction dans le système scolaire, leur reconnaissance officielle, etc., peut améliorer la situation de leurs locuteurs, participer à l'effort pour un développement endogène, jouer un rôle dans la lutte contre la malnutrition, la mortalité infantile, le SIDA, etc. ?

Sans analyser ici l'ensemble de ce discours PLC, on tentera de souligner le poids dont il pèse dans la formulation de certains problèmes de politique linguistique. Dans les affirmations ci-dessus, celle qui pose que toutes les langues sont égales paraît constituer la clef de voûte de l'ensemble, dans la mesure où la plupart des autres propositions en découlent. C'est parce que toutes les langues sont égales que toutes méritent d'être écrites, que toutes peuvent exprimer de la même façon tout le savoir humain, que celles qui sont menacées doivent être protégées, etc. Cette affirmation constituera donc le point central de l'analyse, et nous verrons que, contrairement à ce discours convenu, les langues sont fondamentalement inégales, même si cet adjectif reste à préciser.

Revenons un instant au modèle gravitationnel esquissé plus haut. Les bi (ou les pluri)lingues qui en sont le ciment n'utilisent pas leurs langues dans les mêmes situations ni avec les mêmes fonctions, et l'analyse de leurs pratiques est nécessaire à l'élaboration de toute politique linguistique. La mondialisation, dans son aspect linguistique, implique en effet différents types de communication, du cercle familial à l'espace mondial, chaque individu se trouvant au centre de différents réseaux que nous pouvons représenter par une série de cercles concentriques correspondant diachroniquement à l'acquisition de différents registres, variétés ou langues, et synchroniquement à l'usage de ces variétés en fonction du contexte. Le premier cercle est celui de la communication la plus intime, la plus grégaire, la communication de type familial. Puis l'on passe à la communication de voisinage, de quartier. Un troisième cercle pourrait représenter la communication régionale, un quatrième la communication publique à l'échelle nationale, etc. Si ces cercles permettent de visualiser l'enchâssement de ces différents niveaux, du plus grégaire au plus véhiculaire, le passage de l'un à l'autre n'est pas nécessairement digital mais plutôt progressif, continu, et peut, sur le plan linguistique, correspondre soit à une adaptation de registre, soit à un changement de langue.

Cette vision en termes de cercles concentriques traversés par un mouvement continu/discontinu d'adaptation linguistique a l'avantage de nous montrer que les besoins linguistiques des individus et des groupes varient selon les situations. Cette variabilité des besoins et des fonctions linguistiques implique l'impossibilité d'une loi générale. Certaines langues, dont la fonction est indiscutable dans certaines situations, ne relèvent cependant que du privé tandis que d'autres sont du ressort de l'État, qui les gère en fonction de sa politique intérieure ou extérieure. Il serait pourtant possible de suggérer un modèle moyen (au sens où l'on parle de moyenne en arithmétique), tendanciellement trifonctionnel, dans lequel chaque citoyen aurait besoin de et droit à trois types de langues:

1) Une langue internationale pour ses rapports extérieurs. L'anglais, qui remplit le plus souvent cette fonction, pourrait être défini non pas comme une langue internationale parmi d'autres mais comme la langue "globale" du moment, résultat de la mondialisation.

2) La langue de l'État (normée, standardisée), qui est souvent super-centrale ou centrale et qui lui permet de s'insérer dans la vie publique de son pays.

3) Sa langue grégaire enfin qui peut être une forme locale de la langue de l'État (par exemple espagnol d'Argentine, arabe marocain, etc.) ou une langue différente (quechua en Equateur ou au Pérou, alsacien ou corse en France, etc.), langue qui peut être écrite ou non écrite, jouir ou non d'un statut ou d'une reconnaissance régionale, etc.

Cette traduction individuelle du modèle gravitationnel, dans laquelle les différentes fonctions peuvent être remplies par différentes langues ou par différents registres d'une même langue, constituera sans doute l'équipement linguistique de base du citoyen de demain.

Dans ce schéma à trois niveaux (langue internationale, langue de l'état, langue grégaire), la logique de la mondialisation suppose peut-être la disparition de la seconde de ces trois langues, la langue de l'État. Ainsi, aux USA, des organisations comme *US English*, *US first* ou *Save Our Schools* militent pour que l'anglais soit reconnu comme *la* langue officielle du pays, la *seule* langue officielle, s'opposant au bilinguisme que laissent présager les migrations importantes d'hispanophones. Il peut sembler paradoxal que certains locuteurs de l'anglais se sentent menacés par l'espagnol, mais ces représentations font partie des situations et doivent être intégrées dans leur description. Elles nous montrent que la mondialisation suppose la diffusion d'une culture de masse (cinéma, télévision, restauration de type McDonald's, etc.) qui s'accommode de micro-cultures (et leur consacre des expositions, des musées) mais supporte mal l'exception culturelle, la résistance (le cinéma français, japonais, italien...), et que de la même façon elle accepte volontiers l'éclatement en micro communautés linguistiques mais supporte mal les langues intermédiaires, super centrales qui sont, localement, autant de points de résistance. L'Europe, si elle se pliait à cette loi, pourrait ainsi aller vers la domination de l'anglais coexistant avec une pluralité de "petites" langues comme le galicien, le catalan, le basque, le corse, l'alsacien, tandis que le français et l'espagnol seraient lentement ramenés à un statut de langues centrales, de langues régionales, et non plus super centrales. De ce point de vue, la défense des langues "menacées" augmenterait la domination de la langue hyper centrale, de la même façon que, dans les situations post-coloniales, c'est la division linguistique qui conforte les langues officielles comme l'anglais, le français ou le portugais. Ce scénario européen n'est pour l'instant qu'une hypothèse, mais il jette une nouvelle lumière sur le débat.

Certes toutes les langues sont égales aux yeux du discours PLC, ce qui signifie simplement que toutes les langues sont des langues, qu'elles méritent par exemple toutes d'être décrites, mais du point de vue de leur valeur, dans leurs fonctions comme dans les représentations, les langues sont profondément inégales.

Il faut donc ici se demander si l'application de certaines des propositions du discours PLC ("toutes les langues doivent être écrites", "les locuteurs ont droit à un enseignement dans leur langue première") ne constituerait pas plus un mal qu'un bien pour les locuteurs. Ainsi, des opérations de planification linguistique consistant à donner un alphabet à une langue non écrite ou à l'introduire à l'école, qui sont généralement considérées comme un progrès ou comme une victoire, peuvent aussi être considérées comme une intervention sur une situation d'oralité dont nous ne contrôlons pas les effets secondaires.

Le seul fait de poser cette question risque de déclencher des hurlements du côté des tenants du discours PLC, mais la réflexion théorique n'a aucun tabou à respecter et toutes les questions méritent d'être posées. Une langue peut être minoritaire, menacée, écrite ou non écrite, standardisée ou non, etc. Mais la question de savoir s'il faut la transcrire, la standardiser, la protéger, l'officialiser, etc. nous renvoie à une autre question: quel intérêt les locuteurs ont-ils à ce que leur langue soit transcrite, standardisée, protégée, officialisée, etc. ? Ce n'est qu'ensuite qu'il sera possible d'aborder la question de l'intervention en termes de politique/planification linguistiques. Le discours PLC, qui pousserait à répondre par principe "oui" à toutes ces questions, est socialement irresponsable ou plutôt irréfléchi. Car il ne va pas nécessairement de soi qu'un locuteur du galicien vivant dans un pays dont la langue officielle est l'espagnol et utilisant par ailleurs pour la communication internationale l'anglais utilise ces trois langues de la même façon, au même niveau, et qu'il faille par exemple systématiquement traduire en galicien des ouvrages français ou chinois qui le sont déjà en espagnol, sauf si les moyens de l'État permettent de prendre en charge la fonction identitaire ou symbolique du galicien. Il ne va pas non plus de soi que la réduction de l'espagnol au castillan, c'est-à-dire sa régionalisation, profiterait réellement aux locuteurs du catalan ou du basque.

Mais la volonté de mettre systématiquement au même niveau ces différentes langues, de défendre toutes les langues au nom d'un principe général, condamne à l'inefficacité ou au blocage: à trop vouloir défendre, on se paralyse...

Ces interrogations nous mènent donc à ce qu'en termes triviaux on pourrait appeler l'inégalité des langues, mais que nous préférons considérer comme une répartition différente des fonctions réelles ou virtuelles. Toutes les langues ne remplissent pas, dans les faits, les mêmes fonctions,

et toutes ne sont pas équipées pour remplir les mêmes fonctions. Or cette "inégalité" de fait des langues, opposée donc à la proposition centrale du discours PLC, peut donner lieu à différentes réactions. On peut la regretter, pleurer, s'en plaindre, lutter contre, mais on peut aussi l'assumer, l'intégrer dans la réflexion sur la politique linguistique et dans l'action... D'où cette question qui peut paraître gênante: comment assumer l'inégalité des langues, ou leur répartition fonctionnelle différente? Il semble qu'en voulant systématiquement protéger ou promouvoir les "petites" langues au nom du discours PLC, de la défense des monuments en péril ou de tout autre principe moral on joue avec le feu, surtout si cette protection se fait au détriment des langues intermédiaires, des langues des États. Certains pourraient voir ici un discours jacobin, centralisateur. Il s'agit plutôt d'une approche pragmatique, se fondant sur une analyse fonctionnelle des situations. Le droit à un équipement linguistique minimum évoqué précédemment, c'est-à-dire à sa langue grégaire, à la langue de l'État et à une langue internationale, implique par définition que l'on ne doit ni ne peut ménager à toutes ces langues les mêmes usages, les mêmes fonctions. Il y a de par le monde des centaines de millions de personnes qui utilisent quotidiennement en famille une forme linguistique, en utilisent une autre dans la vie publique et une troisième lorsqu'elles voyagent ou communiquent avec l'étranger. Cette tripartition fonctionnelle est une donnée des faits. Est-elle menacée par la mondialisation linguistique? Il est sans doute vrai que le XXI^e siècle verra la disparition de centaines de langues, ce qui signifie que des milliers de locuteurs abandonneront leurs langues au profit d'autres langues, ne la transmettront pas à leur enfants. Cela n'implique pas nécessairement que cette tripartition fonctionnelle disparaisse, mais plutôt qu'elle soit redistribuée, comme on redistribue des cartes. En France par exemple le provençal a pratiquement disparu comme langue grégaire, mais sa fonction demeure, remplie aujourd'hui par une forme méridionale de français. C'est-à-dire que le maillon faible dans cette tripartition fonctionnelle ne serait pas là où on le croit généralement. Face à l'anglais dominant, ce sont plutôt les langues de niveau immédiatement inférieur, les langues super centrales comme le français, l'espagnol, le hindi, l'arabe, qui pourraient être "menacées" , sinon dans leur existence, du moins dans leur statut. C'est ainsi qu'à l'ONU, dans la communauté européenne et dans divers autres organismes internationaux, malgré les règlements linguistiques, se manifeste une tendance à utiliser uniquement l'anglais...

3. Internet et les langues (2)

Internet est un bon exemple de la situation actuelle et de son évolution possible. Si le "web" réduit les distances et met gratuitement à la disposition de tous des informations illimitées et souvent impossible à trouver ailleurs, sa gratuité a une exception : le péage imposé aux langues. Les langues doivent en

effet payer des droits de douane pour accéder à Internet, et le meilleur exemple en est celui de la graphie. La première codification, l'ASCII (American Standard Code for Information Interchange), avait 128 caractères, c'est-à-dire les lettres utilisées pour écrire l'anglais, en majuscules et minuscules, les dix chiffres, les parenthèses, les points d'interrogation et d'exclamation, l'espace blanc, le symbole du pourcentage et, de façon significative, celui du dollar, ainsi, bien sûr, que l'arobase. Il n'y avait donc ni accents, ni cédilles, ni tréma, ni tilde, ni points d'exclamation ou d'interrogation inversées, et le français, l'espagnol, l'allemand ou l'italien, pour ne prendre que des langues proches de nous, se trouvaient donc face à une barrière douanière : on ne passe pas !

Or en passant de 7 à 8 bits, et de 128 à 256 caractères, de l'ASCII à l'ASCII étendu, ou au système Unicode qui permet de codifier en 16 bits, c'est-à-dire en passant de 2 puissance 7 à 2 puissance 8 ou à 2 puissance 16, on peut résoudre non seulement le problème des langues que je viens de citer mais aussi celui des langues utilisant d'autres systèmes graphiques, arabe, russe, hébreu, chinois, etc. Nous n'en sommes pas là, mais ce droit de douane imposé aux langues pour accéder à Internet, ajouté au fait que le web avait été créé par des anglophones et pour les anglophones, a fait que beaucoup ont pensé que l'anglais y règnerait en maître.

De façon significative, de nombreux ouvrages ont été tout récemment consacrés à ce problème. En voici trois, qui concernent trois des principales langues européennes :

- ANIS, J. (ed.) (1999). *Internet, communication et langue française*. Paris
- MILLÁN, J.A. (2001). *Internet y el español*. Madrid
- CRYSTAL, D. (2001). *Language and the internet*. Cambridge

Ce dernier ouvrage donne les résultats d'une évaluation effectuée en 1997 selon laquelle on avait sur le web 82,3% des pages en anglais, 4% en allemand, 1,6% en japonais, 1,5% en français, 1,1% en espagnol, 0,8% en italien, 0,7% en portugais, 0,6% en suédois, etc.

En mars 2000, une étude de Inktomi (3) affirmait que 86% des pages du web étaient en anglais. En fait les choses sont en pleine évolution. Entre 1998 et 2000, le pourcentage de pages en anglais a baissé de 20% (60% de pages en anglais en 2000), celui des pages en espagnol a augmenté de 95% (4,85% de pages), celui des page en français a augmenté de 55% (4,39%), celui des pages en portugais a augmenté de 162% (1,97%), etc. Et une étude réalisée en 2001 montrait que le pourcentage de pages web en anglais était descendu à 50% tandis que celui des pages en espagnol atteignait 5,62%, celui des pages en français 4,57 %, etc.

Cette évolution avait d'ailleurs été prévue par certains observateurs plus perspicaces que les autres. Le Québécois Jean-Claude Corbeil écrivait par exemple en 2000 :

“A très brève échéance la présence de l'anglais devrait diminuer à plus ou moins 40% lorsque des sites seront créés dans divers pays, au fur et à mesure qu'ils se brancheront sur le réseau”.(4)

Il est vrai qu'à la même époque 66% des internautes étaient américains, anglais, australiens ou canadiens anglais (mais ils étaient 76,7% en avril 1996)(5), et qu'il y avait un lien direct entre ce pourcentage et celui des pages en anglais sur le web. De ce point de vue, il est aisé de prévoir deux tendances complémentaires :

-Une tendance à l'augmentation de la présence sur le web des langues des pays développés, ceux dans lesquels le parc informatique et la fréquentation d'Internet sont importants.

-Une tendance à la minoration des langues des pays du tiers-monde, dans lesquels les conditions financières limitent considérablement ces deux facteurs.

Ces chiffres, que l'on suppose indiscutables et qui sont en pleine évolution, nous montrent que, de la même façon que les langues appartiennent à ceux qui les parlent, Internet appartient à ceux qui l'utilisent. Et les internautes, en investissant ainsi le web, en intervenant *in vivo*, ont prouvé d'une part que la menace du tout anglais était un mythe, même si l'anglais restera longtemps la langue la plus utilisée sur le réseau, et d'autre part que l'organisation linguistique du web, les pourcentages de pages en différentes langues, pourrait tendre vers quelque chose de semblable à l'image des rapports entre les langues que donne le modèle gravitationnel présenté plus haut. Il conviendrait d'ailleurs d'enrichir ce modèle, fondé sur les bilinguismes, en y intégrant ces données "webiennes". Mais la façon adoptée pour les présenter est incomplète. Il est en effet fréquent que les pages en langue centrales, voire super-centrales, affichent dans un coin l'indication que les informations sont également disponibles en anglais. C'est-à-dire que deux fonctions se manifestent ainsi, une fonction grégaire ou vernaculaire, qui passe par exemple par l'utilisation du catalan, du galicien ou du breton sur un site, et une fonction véhiculaire qui passe par le doublage de ces langues en anglais. De ce point de vue (sans toutefois avoir de chiffres sur l'importance statistique de ce "doublage") les progrès des "petites" langues sur le web pourraient bien faire illusion et cacher en fait une avancée de l'anglais sous une autre forme.

Ce qui précède nous montre cependant que rien n'est inéluctable, et qu'il est donc possible de se demander comment intervenir *in vitro* et non plus *in vivo* sur cette situation. Ceci nous ramène aux politiques linguistiques, car le problème des langues sur Internet et de la régulation de leurs rapports est du même ordre que ceux de la gestion politique du plurilinguisme, de l'équipement des langues, de leur promotion, etc. Essayons d'ouvrir quelques pistes, en abordant les politiques linguistiques qui sont actuellement menées en commun par certains grands ensembles, que l'on pourrait appeler des "Xphonies"

4. Une politique linguistique entre "Xphonies"

Tout d'abord une précision. Si une politique linguistique peut être formulée par n'importe qui, par n'importe quel groupe, le passage à l'acte, la *planification linguistique*, implique un pouvoir politique, un rapport transitif aux situations. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas de vouloir intervenir sur la forme ou

sur le statut d'une langue, il faut encore en avoir les moyens, ou s'en donner les moyens, ou en obtenir les moyens. A chacun des niveaux de l'organisation gravitationnelle des langues du monde, des groupes de locuteurs peuvent ressentir le besoin de défendre leur langue et, chaque fois, se posera à eux le problème de la possibilité concrète du passage à une planification linguistique. La chose est simple dans un pays comme l'Espagne, où l'autonomie de régions comme la Catalogne, la Galice ou le Pays Basque leur permet de légiférer sur leur langue, elle est plus compliquée en Afrique ou en Asie... A chaque situation, donc, correspondent des problèmes différents et de solutions différentes.

Nous n'aborderons ici que les politiques linguistiques qui semblent se dessiner aujourd'hui au deuxième niveau du modèle gravitationnel, celui des langues supercentrales. Sur le modèle du mot *francophonie*, nous pouvons imaginer pour désigner ces grands ensembles linguistiques la notion de *Xphonies*. Certaines de ces Xphonies sont organisées, politiquement ou culturellement. C'est le cas des pays ibéro-américains avec l'OEI, de la lusophonie avec la CPLP, de l'arabophonie avec la ligue arabe, et bien sûr de la francophonie. Or cette dernière s'est lancée depuis un peu plus d'un an dans une recherche d'alliances pour sa politique de défense de la *diversité*, face à ce qu'elle considère comme un danger d'uniformisation par l'anglais. En novembre 2000 s'est ainsi réuni à Paris un colloque sur francophonie et arabophonie. Les 20 et 21 mars 2002 s'est tenue, toujours à Paris, une réunion autour de la francophonie, de l'hispanophonie et de la lusophonie. Et début décembre 2001, s'est tenu à Lisbonne une réunion des secrétaires généraux de cinq organisations, l'OIF, l'OEI, la CPLP, que j'ai déjà citées, plus l'Union Latine et le SECIB (secretaria de cooperacion iberoamericana), qui ont décidé de créer deux comités d'experts internationaux chargés de les conseiller l'un en matière de politique linguistique et l'autre en matière de nouvelles technologies. Il y a là, d'évidence, des indices d'une tentative d'union de ces trois Xphonies qui sont en train de mettre en place des structures leur permettant de mener une politique linguistique commune. Mais laquelle?

Une politique linguistique est constituée par une série de choix dont on attend des résultats. Ceux-ci peuvent concerner la forme des langues (leur corpus) ou les rapports entre les langues (leur statut). Dans ce dernier cas, toute décision concernant une langue a des répercussions sur les autres langues avec lesquelles elle coexiste. Nous sommes ici typiquement dans cette situation : si nous considérons que les langues en jeu (espagnol, français, portugais) sont en quelque sorte solidaires dans le versant linguistique de la mondialisation que nous avons présenté, alors une politique linguistique commune à deux ou plus de deux Xphonies doit prendre en compte non seulement les langues définissant ces Xphonies (langues supercentrales) mais aussi celles qui gravitent autour d'elles (langues centrales ou périphériques). Or ces différents ensembles n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts: la francophonie tente de rallier autour d'elle, sur le mot d'ordre de la diversité, d'autres Xphonies, mais si l'on voit bien ce qu'elle attend de cette mobilisation, il n'est pas certain que ses éventuels associés

en retirent le moindre bénéfice. Une réflexion sur les intérêts des différents participants est donc ici nécessaire, car les politiques linguistiques ne peuvent pas être des jeux à somme nulle et la francophonie est donc confrontée à un défi : imaginer une politique linguistique qui constitue un jeu à somme positive.

Le portugais par exemple, est une langue plus parlée que le français, officielle dans plus de pays que le chinois ou le russe, et qui, contrairement à ces trois langues, n'a aucune reconnaissance dans des organismes internationaux comme l'ONU ou l'UNESCO. Dès lors, pour mobiliser la lusophonie sur la diversité, il faudrait qu'elle y trouve elle-même un bénéfice concret, comme la revendication pour le portugais d'un statut de langue officielle, ou un statut approchant, dans certaines organisations internationales.

Mais il n'y a pas que le portugais dont le statut international est sous-évalué. Le hindi, le malais et le bengali sont des langues plus parlées que le français. Certes, le nombre de locuteurs ne suffit pas à asseoir le statut international d'une langue, mais le portugais, l'allemand et le malais sont langues officielles de plusieurs pays, et le croisement de ces deux facteurs (nombre de locuteur, nombre de pays) pourrait nous mener à proposer pour le malais un statut semblable à celui proposé pour le portugais.

Cette vision des choses implique donc, parallèlement à une analyse concrète de la situation des langues, un inventaire des attentes, des revendications, des espérances des différentes Xphonies. La francophonie ne sera par exemple crédible que si elle se penche sur le statut de l'allemand et de l'espagnol dans les institutions de la Communauté Européenne, sur celui du portugais à l'ONU ou à l'UNESCO. C'est à cette condition que pourrait se mettre en place une politique linguistique mondiale des Xphonies, dans laquelle les autres groupes linguistiques, de langues centrales ou périphériques, devront à leur tour trouver leur place, leurs stratégies et leurs moyens. Car il ne faudrait pas que ces accords s'apparentent à un Yalta linguistique, à un partage de zones d'influences entre quelques grandes langues. La *diversité* dont se réclament ces organisations devrait donc être entendue en deux sens différents: une *diversité horizontale*, celle qu'elles recherchent, mais aussi une *diversité verticale*, dans les rapports en leur sein avec les autres langues de leur espace. En d'autres termes, la Francophonie ne sera crédible dans sa défense de la diversité que si elle se préoccupe certes de l'espagnol et du portugais mais aussi du bambara, des créoles, du lingala ou du corse...

Et ceci est également vrai pour ce qui concerne le web. La plupart des informations sur la politique linguistique de la Généralité de Catalogne consultable sur le Net est rédigée en catalan et en anglais. Pourquoi pas en catalan et en espagnol ? Parce que l'anglais, diront certains, est le véhiculaire mondial, plus compris que l'espagnol. Peut-être. Mais nous savons aussi que les nationalistes catalans prennent un malin plaisir à boycotter l'espagnol et le français, langues « coloniales » disent-

ils. Or, si le projet présenté plus haut concerne des langues romanes, pourquoi ne pas chercher des solutions véhiculaires romanes ? Il ne s'agit pas seulement de demander aux Catalans, aux Galiciens, aux Corses ou aux Sardes d'utiliser en plus de leur langue l'espagnol, le français ou l'italien, mais de leur donner aussi les moyens d'accéder à une intercompréhension inter-latine. Il est surprenant d'entendre des diplomates français et portugais par exemple communiquer en anglais alors qu'avec un certain entraînement ils se comprendraient parfaitement en parlant chacun sa langue. Pourquoi ne pas donner des clefs aux internautes de langues romanes pour qu'ils puissent rapidement apprendre à lire les autres langues ? Il y a là un domaine de recherche intéressant et porteur. Mais, direz-vous, on ne peut pas interdire aux Galiciens ou aux Catalans d'utiliser l'anglais. Certes, mais on peut tenter de les convaincre que cette véhicularité inter-romane serait également bénéfique à leurs langues, ce qui nous ramène aux jeux à somme positive et sur le refus d'un Yalta linguistique mentionnés précédemment. C'est-à-dire que les notions de diversité horizontale et verticale que j'ai développées ne concernent pas seulement les politiques linguistiques au sens traditionnelles mais pourraient aussi s'appliquer à ces problèmes de présence des langues sur le web.

Pour conclure de façon plus large, signalons que la mondialisation ne relève pas d'un consensus, ou du moins d'un consensus choisi, elle relève d'un « consensus imposé ». Face à cela, on peut être tenté par un peu de dissensus. On ne saurait cependant réduire le combat francophone à une posture de dissension, mais nous pourrions dire qu'il repose sur l'idée qu'il ne faut pas confondre universalité et uniformité, et qu'une pensée mondialisée n'est pas pour autant universelle.

Notes :

(1) sans

(2) La première partie de cette section doit beaucoup à José Antonio Millán

(3) Inktomi Web Map, <http://www.dejanews.com>

(4) CORBEIL, J.C. (2000). I comme informatique, industries de la langue et Internet. In *Tu parles ! ?, le français dans tous ses états* (p. 129). Paris : Flammarion

(5) *Business Week* cité par CRYSTAL, D. (1997). *English as a Global Language* (p. 106). Cambridge